

Objet de la réunion :	RN 151 – Créneau de dépassement Issoudun/Chârost – Concertation Réunion publique n°2	CR n°	7
Date & lieu :	28/09/2021	Mairie de Chârost	
Rédacteur :	Françoise BAZALGETTE	Nbr de page :	3
Diffusé le :	Bilan de la concertation		

Présidence	<p>M. Maxime CUENOT, Directeur-adjoint de la DDT du Cher, représente la Préfecture du Cher</p> <p>M. Philippe FAUCHET, directeur-adjoint de la DIRCO. Il est assisté de M. Dominique BIROT (Chef du Service Ingénierie Routière, DIRCO), M. Olivier FAUCHARD (Chef de projet, SIR DIRCO), Mme Marie-Juliette BARTHES (Cheffe district DIRCO)</p> <p>M. Ludo COSTE, maire de Chârost</p> <p>Françoise BAZALGETTE représentait le cabinet d'études VERDI en charge de la concertation et de l'élaboration des supports de communication.</p>
Participation	45 personnes dont 7 élus, des habitants de la commune, des communes alentours et de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun
Durée	Environ 2h30
Communication	<p>Sites internet Préfecture / DREAL / DIRCO</p> <p>Affichage dans chaque mairie : Issoudun, Chârost et Saint Georges-sur-Arnon</p> <p>Comptes Facebook et Twitter de la Préfecture</p> <p>Parutions dans deux journaux d'annonces légales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Nouvelle République (Indre) le 09/09/2021 - Information Agricole du Cher (Cher) le 09/09/2021
Objectifs	Présenter, échanger et recueillir les avis sur l'aménagement proposé et aboutir au choix d'une variante préférentielle
Déroulé	<p>M. Cuenot rappelle les objectifs et la maîtrise d'ouvrage de ce projet, ainsi que le contenu des études de phase 2. Le projet est dans sa phase amont. Le code de l'environnement prévoit une concertation avec les habitants pour faire part de l'existence du projet, pour vérifier qu'il répond à un besoin du public et pour recueillir les observations. Certaines d'entre elles n'auront peut-être pas de réponse aujourd'hui car la procédure est en phase amont et d'autres permettront de rectifier le projet ou de l'orienter. Il indique que la parole est libre et invite le public à en user.</p> <p>Accueil par M. Ludo Coste, maire de Chârost.</p> <p>M. Faucher présente la DIRCO et son périmètre, ainsi que le cadre de la concertation. Il précise que cette réunion est l'occasion de présenter l'avancement des études, de prendre l'avis du public, de récolter des infos et apporter des réponses par rapport aux études menées.</p> <p>M. Birot présente la DIRCO, ainsi que le déroulé de la réunion</p> <p>Présentation du support de réunion par M. Birot et M. Fauchard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du déroulé de la présentation - Rappel de la concertation volontaire conduite par le préfet de l'Indre - Consignes pour les questions <p>Débat avec le public : questions, remarques et suggestions</p> <p>Clôture de la réunion publique par M. Cuenot et M. Faucher</p>

Un micro est ensuite mis à disposition de la salle pour répondre aux différentes questions.

VERDI Conseil Midi Atlantique

SIÈGE SOCIAL : 13 rue Archimède | Bâtiment B | CS 80083 | 33693 Mérignac Cedex | Tél. 05 56 99 60 01 | conseilmidiatlantique@verdi-ingenierie.fr
 SAS au capital de 300 000 € | SIRET 443 422 605 00099 RCS BORDEAUX | APE 7112B | TVA Intracommunautaire FR 30 443422605

Objet de la réunion :	RN 151 – Créneau de dépassement Issoudun/Chârost – Concertation Réunion publique n°2
Sujets abordés / Questions / Remarques	
1	Cet aménagement n'est pas dans les priorités auxquelles la commune est confrontée. Si une priorité pouvait se détacher, ce serait la remise en état ou la sécurisation du carrefour d'Avail, le carrefour de la RD9 avec la RN151, qui semble pertinent, et plus globalement, il est souhaitable de réfléchir au trafic routier sur cette RN, avec environ 500 camions/jour : difficulté de croisement entre ces camions notamment sur la place du Château. Nécessité d'avoir une réflexion plus globale sur le trafic sur cette nationale.
2	Le projet va influencer le trafic qui va augmenter avec des enjeux environnementaux importants et une empreinte significative sur l'agriculture et sur l'eau. Existence également d'enjeux de conduite apaisée et sécurisée. Pour une route non accidentogène, le budget alloué est énorme. Le projet pose les impacts de la gestion des déchets, de la pollution des sols et de l'augmentation des coûts d'entretien. Existe-t-il une proposition pour mettre en sécurité le village de Chârost ? Ce projet présente plus d'impacts négatifs que positifs.
3	L'étude d'impact n'est pas encore réalisée. Il s'agit d'abord d'identifier la meilleure variante à explorer dans le cadre d'une DUP. Pour l'instant, la démarche ERC n'a pas été déployée, seuls les enjeux ont été identifiés en fonction des différentes variantes. Il s'agit de rapprocher le projet au contexte du territoire. Cette vision peut être complétée avec la vision du public car la DIRCO a une vision parcellaire par rapport aux habitants qui vivent et travaillent sur ce territoire.
4	Il serait intéressant d'avoir le retour d'expérience de la déviation de Bellac
5	Aujourd'hui, en cas d'accident, les polluants vont directement dans le milieu naturel. Avec le projet, ils seront gérés et donc la situation sera améliorée.
6	Impact sur la consommation foncière pour la réalisation du créneau de dépassement mais également pour la réalisation des bassins de rétention des eaux pluviales.
7	Lors des travaux, les pelouses calcicoles, ainsi que les zones humides identifiées seront évitées. En ce qui concerne l'impact sonore du projet, il est inexistant car les habitations/sièges d'exploitation sont éloignées.
8	Ce projet est connu depuis les années 70. L'argent alloué à ce projet pourrait être dépensé de manière différente, et par exemple servir à réparer les portions dégradées en priorité. L'Etat insiste sur la prise en compte des consommations foncières ce qui n'est pas forcément appliqué sur le territoire. Les corridors écologiques ne sont pas pris en compte. La vitesse a été abaissée de 90 km/h à 80 km/h pour des raisons de diminution de la pollution atmosphérique. Prise en compte de ce paramètre dans le passage à 110 km/h ? Pour le respect de l'environnement, et notamment du paysage (variante 4), certains pays pratiquent l'enterrement des tranchées afin de ne pas avoir d'impact paysager.
9	M. le maire de Saint Georges-sur-Arnon fait part de sa satisfaction que projet proposé bénéficie d'une concertation. Sa commune est très concernée par le projet, la variante 2 lui convient, notamment le réaménagement du carrefour d'Avail/Saint Georges-sur-Arnon. Il va remettre à l'issue de la réunion publique un document de 4 pages détaillant le positionnement de sa commune au regard de ce projet. Il faut agir pour qu'il y ait moins de camions et plus de transport ferroviaire, on ne peut pas continuer à produire des gaz à effet de serre. Il attire l'attention sur le chemin de Compostelle (entre Chênevière et Pie Girard avec environ 300 à 400 pèlerins/an), sur les allongements de parcours des agriculteurs, sur l'utilisation des chemins existants, et notamment de ceux dédiés aux éoliennes, qui sont à prendre en compte dans l'aménagement. Les deux tourne-à-gauche ne sont pas satisfaisant, ceux qui viendront d'Avail ne pourront plus prendre le carrefour. Un rond-point est souhaitable.
10	Le projet vise une amélioration de la sécurité mais le passage de 110 km/h à 80 km/h génèrera des accidents. Le budget prend-t-il l'augmentation du coût des matériaux ? Est-ce que le budget pourrait servir à l'entretien ?
11	Le projet sera recentré par rapport aux politiques générales. Le projet est positionné sur le réseau national et assure les grandes et moyennes distances. Il se réfléchit à l'échelle de l'axe Châteauroux – Bourges, ce n'est pas qu'un aménagement d'une desserte locale. Le projet est ancien mais c'est aujourd'hui qu'il est potentiellement en cours. Il était porté par la DREAL puis repris par la DIRCO. Il intègre les impacts associés à chaque variante, la problématique routière, la sécurisation des parcours, et notamment locaux, etc. Par rapport à l'augmentation des matériaux, il n'y a pas de visibilité sur le sujet. L'enveloppe budgétaire pourra être réévaluée en fonction de leurs évolutions.
12	En ce qui concerne l'entretien des routes, sur la rocade de Bourges, les efforts sont localisés sur les portions les plus dégradées (environ 1 million d'euros). Les dépenses associées à l'entretien ont augmentées de 25 % sur l'ensemble du réseau. Il n'existe pas de vase communicant pour le budget entre le projet présenté et inscrit au CPER et l'entretien des routes. Le projet n'est pas figé, la concertation sert à la formulation des différents avis. Un bilan de concertation sera réalisé afin d'identifier le meilleur projet au regard des contraintes. Aujourd'hui, les projets font l'objet d'une concertation afin de mieux comprendre le besoin pour y répondre.
13	Ce projet génère beaucoup de difficultés pour aller vers Issoudun depuis Avail.
14	Les voies de rétablissement seront rétrocédées aux collectivités alors que les communes ont de moins en moins de budget.
15	M. le maire de Chârost indique que l'accidentologie n'est pas très importante et que le temps gagné est peu important.

Objet de la réunion :	RN 151 – Créneau de dépassement Issoudun/Chârost – Concertation Réunion publique n°2
16	La concertation pourra conclure sur la nécessité d'une étude agricole. Les compensations seront alors estimées en fonction des différents barèmes en vigueur. Les déplacements locaux, le retour sur Avail et le report de trafic seront autant de questions qui seront examinées.
17	Les cyclistes, les engins agricoles, les voitures sans permis et les scooters sont également à intégrer dans les déplacements.
18	L'utilité du projet est interrogé de nouveau, notamment au regard du budget qui lui ait consacré.
19	La priorité pour la réalisation du carrefour d'Avail (RN151 et RD9) est réitérée. La RN 151 traverse des petites communes, il est nécessaire de répondre à la sécurité de celles-ci.
20	A l'issue de la réunion publique, M. Pallas, maire de Saint Georges-sur-Arnon, remet, au nom du conseil municipal, sa contribution à l'égard du projet à M. Faucher.
21	Madame Emilie Compain, 3 ^{ème} adjointe en charge de l'Environnement à la mairie de Chârost, remet également sa contribution.